

Message reçu le 27 novembre 2018 :

Récapitulatif du commentaire:

Auteur:

ROUSSEL Vincent

Sujet:

Observation défavorable projet sud arrageois

Message:

Bonjour

Comme pour mon précédent message relatif au projet de la voie des prêtres 2, je vous renvoi monsieur le commissaire enquêteur

au considérant 3 de l'arrête du 11 aout 2014 qui considère déjà un encerclement des bourgs et une saturation visuelle.

Ce que les projets de la voie des prêtres 2 et du sud arrageois ne manqueront pas d'alourdir et de dégrader

J'ai donc moi même un avis plus que défavorable, étant un habitant de la commune de CHERISY

Cordialement

vincent ROUSSEL

Message reçu le 28 novembre 2018 :

Récapitulatif du commentaire:

Auteur:

DinCQ Ronald

Sujet:

Eolienne : HORS SUJET

Message:

Consultez cet article..il résume toute notre pensée :

<http://www.economiamatin.fr/news-france-production-eoliennes-electricite>

"En 2017 d'après RTE, les 7 300 éoliennes installées ne représentent que 4,5% de la production électrique, mais environ 1,5 % seulement de l'énergie totale consommée en France, ce qui est négligeable, alors que la France a exporté 15 % de sa production."

Elle est où la logique ? On produit trop et on impose des moulins à vent qui ne servent à rien en emballant el tout sous un label "ECOLOGISTE" !

J'aimerais bien que ceux qui "pensent" viennent vivre chez nous et profiter ainsi, tout au long de l'année des 'joies' que procure la nuit l'illumination de ces éoliennes, sans compter le "petit bruit" émis par les pales.

L'ARTOIS est notre région, notre PAYS et c'est à son peuple Artésien de décider de son avenir énergétique et environnemental et non à certains élus, qui sous prétexte d'avoir d'être élu se comporte en petit roi, ou aux technocrates "bien pensant" de notre joyeuse administration. le peuple est dans les campagnes, non dans les villes !

Message reçu le 29 novembre 2018 :

Récapitulatif du commentaire:

Sujet:

des éoliennes sur heninel ?!?

Message:

Ce weekend lors d'une promenade je découvre que des éoliennes vont se construire chez nous à heninel !

des petits panneaux dans les champs, un site internet d'un compliqué...qui nous balade sur un autre site internet.. je voulais essayer de venir aux horaires du panneau mais je ne suis pas certain de pouvoir:

mais ma seule question est : d'où vient CES EOLIENNES ?!!!!?? nous n'avons jamais eu d'infos, un mot dans le journal ? un mot dans la boîte aux lettres ? RIEN !!!!

EN FAIT NON j'ai plein de questions...mais il est certainement trop tard pour les poser:

-Pourquoi ne pas avoir fait un référendum ?

-Pourquoi avoir caché ce projet ? aucune publicité, je suis certain que PERSONNE n'est au courant dans HENINEL !!! PERSONNE !!!

-Quand est-ce qu'elles vont tourner ? Quand ? sera-t-on prévenu cette fois ?

-En plein centenaire de la guerre, vous voulez vraiment mettre ces pylônes tout autour des cimetières militaires que nous avons ! serait-il possible de les écarter des cimetières ?

-Et les câbles, et les lignes électriques vont passer où ? nous avons le droit de savoir si nous allons avoir des nouveaux câbles qui vont passer aux pieds de nos maisons ? vont-ils traverser nos villages ?

Je ne suis pas contre des éoliennes chez nous mais un minimum de communication avec la population de la part de nos élus et des propriétaires de ces éoliennes. On découvre en se promenant quelque chose d'aussi important, déçu !!!

je vais essayer d'aller voir à Croisilles mais il serait bien de prévenir les habitants ... qui est au courant ????

Message reçu le 29 novembre 2018 :

Récapitulatif du commentaire:

Sujet:

Non au projet du Sud Arrageois

Message:

Légalement, les parcs éoliens ne doivent pas conduire à l'encerclement des bourgs ni à la saturation visuelle. Si ce projet voit le jour, le village de Chérisy va se retrouver encerclé, son paysage est déjà saturé d'éoliennes et ce projet va amplifier la saturation visuelle. Les communications cellulaires et la réception des ondes hertziennes se sont fortement dégradées sur le territoire de la commune de Chérisy avec l'implantation massive d'éoliennes, ce nouveau projet ne fera qu'accentuer ces problèmes.

Des études prouvent que le développement de l'éolien peut avoir des impacts négatifs en termes de santé, en effet, si l'éolien terrestre ne semble pas induire directement des pathologies organiques, il affecte au travers de ses nuisances sonores et surtout visuelles la qualité de vie d'une partie des riverains et donc leur « état de complet bien-être physique, mental et social » lequel définit aujourd'hui le concept de santé.

En tant que citoyen, la loi nous laisse peu de pouvoir quant au développement de projet éolien sur le territoire de notre commune. Pourtant notre place dans le cadre d'une concertation avec les développeurs de projet est primordiale. En ce sens, il est nécessaire de nous donner les moyens et les outils pour organiser cette concertation sous les meilleurs auspices et éviter que de tels projets puissent exister.

Message reçu le 3 décembre 2018 :

Récapitulatif du commentaire:

Auteur:

Dominique Martin

Sujet:

Enquête publique Eoliennes du Sud Arrageois

Message:

Bonjour,

J'ai lu avec attention le dossier d'étude d'impact et résumé non technique pour ce projet éolien.

Je note les insuffisances relevées concernant la prise en compte de la faune dans l'étude environnementale. Mais ce qui m'interpelle le plus est la manière dont est traité l'impact paysager et l'aspect « humain ».

Le seul argument mis en avant est que l'impact du projet sur le paysage et sur l'humain est faible puisque le secteur est déjà saturé en éoliennes, donc en ajouter ne posera pas de problème. C'est un argument irrecevable... Car c'est bien là que se pose le problème de ce projet, qui se sur-ajoute aux autres projets, dont celui de la Voie des prêtres n°2. Nous allons être encerclés, sans existence de « zones de respiration »...

La carte figurant page 17 du dossier suivant : « 62_EDF_EN_Chap4_AU

6_RNT_Etude_Impact.pdf » illustre bien la problématique. Les villages de Cherisy, Fontaine les Croisilles, Croisilles et Hendécourt les Cagnicourt vont être littéralement entourés... ce qui n'est pas acceptable.

La solution préconisée d'implanter des arbres à long jet pour améliorer l'intégration paysagère paraît être en complet décalage avec la réalité de la situation. Et les photomontages réalisés sur Cherisy, en face de murs et de maisons, sont tout simplement risibles et ne reflètent pas de la réalité.

C'est pourquoi nous sommes opposés aux deux projets éoliens actuellement en cours d'enquête publique : le secteur est déjà saturé.

Il me semble par ailleurs très regrettable qu'aucune permanence du commissaire enquêteur ne soit programmée un week-end. Cela ne facilite pas la concertation publique.

Dominique Martin

Message reçu le 4 décembre 2018 :

Récapitulatif du commentaire:

Auteur:

MOGUET freddy

Sujet:

Éoliennes du SUD ARRAGEOIS

Message:

Monsieur,

Je tiens à vous faire part de mon avis sur ce projet.

En effet, je pense que notre secteur est déjà bien impliqué concernant l'implantation de toutes ces éoliennes. Je ne comprends pas le refus du projet de "La voie des prêtres 1" sur la commune de Chérisy pour cause d'encerclement des bourgs et de saturation visuelle, et que l'on puisse autoriser d'autres projets

avec les mêmes conséquences !!!

je ne suis pas contre les énergies propres, bien au contraire mais pas au détriment de notre cadre de vie.

Merci de votre attention.

Mr Moguet.

Message reçu le 5 décembre 2018 :

Récapitulatif du commentaire:

Auteur:

fayt

Sujet:

éoliennes croisilles

Message:

je souhaite vous informer de mon désaccord quant à l'installation des éoliennes sur le secteur de croisilles

j habite la commune de cherisy

mon village est entouré d'éoliennes disséminées sur vis en artois Riencourt-lès-Cagnicourt Héninel....

plus de 20 éoliennes jonchent déjà le paysage environnant de mon jardin je peux en observer plusieurs

ce qui gâche le paysage

lorsque j'ai fait bâtir j'ai eu le plaisir de profiter d'un joli environnement de campagne aujourd'hui il n'en est plus rien!

bien que non opposée aux énergies renouvelables j'estime avoir très largement participé et je pense qu'il est nécessaire d'envisager ce genre de projet dans d'autres campagnes que la mienne de plus je trouve extrêmement lassant de devoir constamment répéter ces messages à chaque nouveau projet (qui semblent arriver chaque année!!!!)

j'espère que mon avis ne sera pas une bouteille à la mer d'avance je vous remercie de votre attention

hélène fayt

Message reçu le 5 décembre 2018 :

Récapitulatif du commentaire:

Auteur:

Gaetan Cavitte

Sujet:

enquête publique projet éolien sud Artois

Message:

On assiste aujourd'hui à une densification importante des parcs éoliens dans le secteur du projet. Les nouveaux projets se multiplient et des parcs existants présentent des projets d'extension. La présence à terme dans un rayon d'environ 20 kms autour du projet de 300 machines est énorme. Une telle concentration semble tout à fait excessive. A terme on risque de ne plus avoir aucun espace sans éolienne entre chaque village. Or, contrairement à d'autres régions, comme dans la Marne par exemple qui accueille des grands parcs éoliens, les villages du secteur concerné par le projet sont très proches les uns des autres ! L'absence de vision globale à l'échelle de vastes territoires intercommunaux est tout à fait regrettable. Les espaces de respiration, tant pour les oiseaux, dont les busards qui ont de grands domaines vitaux, que pour les habitants des villages (encerclément, saturation visuelle, modification du paysage,...), doivent se mesurer en centaines de kms et non en centaines de mètres. Hors le projet est très proche de celui "Voie des prêtres 2 (Fontaines les Croisilles). Alors qu'une première version de ce dernier a été refusée en 2013 au motif notamment de saturation, on va aboutir à un nombre d'éoliennes quasi identique ! Ma contribution n'est pas destinée à «faire de l'anti éolien primaire ». Produire de l'énergie renouvelable est indispensable compte tenu des évolutions préoccupantes de notre environnement climatique. Mais cela ne doit pas se faire au détriment de la biodiversité et des paysages des milieux concernés. Les modalités du développement des parcs font preuve d'une absence de vision à long terme du territoire. C'est pourquoi j'interviens dans l'espoir de faire évoluer les autorités décisionnaires.

Il est donc primordial, avant de prendre de nouvelles décisions d'autorisation d'exploitation de parcs, de prendre le temps de mener des études au niveau de vastes territoires, et non projet par projet, afin de déterminer les zones où implanter des éoliennes et les zones destinées à ne jamais en recevoir pour respecter le caractère des paysages locaux et laisser libre des zones suffisamment vastes pour l'avifaune locale, nicheuse et migratrice.
